

Décision

Générale

colonial

Décision n° 94-413-1931 Gratifications.

n° 94-413-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 avril 1931

Numéro JO

n° 413 du 30/04/1931

TEXTE INTÉGRAL

une rétribution de 1.500 francs (mille cinq cents francs) par mois est allouée à M. Crozet (Michel), greffier notaire p. i. du tribunal supérieur d'appel, pour compter du 10 février 1931, date de la prestation du serment de M. Crozet.